

ROYAUME DE BELGIQUE

Intervention de

Karen Van Vlierberge  
Représentant Permanent adjoint  
de la Belgique auprès des Nations Unies

**Briefing sur la coopération entre l'ONU et les organisations  
régionales/subrégionales : la Ligue des Etats arabes**

New York, 13/06/2019

---

Monsieur le Président,

Je tiens à remercier le Secrétaire Général des Nations-Unies, Mr. Antonio GUTERRES ainsi que le Secrétaire Général de la Ligue des Etats arabes, Mr. Ahmed ABOUL-GHEIT pour leur présence ainsi que pour leur exposé éclairant.

La coopération régionale est l'un des piliers de la politique étrangère de la Belgique. Dès lors, nous nous félicitons de cette occasion d'évoquer, au sein même de ce Conseil, la coopération entre l'ONU et la Ligue des Etats arabes. Dans le même esprit l'Union européenne s'est réunie avec la Ligue des Etats arabes en février dernier.

Monsieur le Président,

Le monde arabe est actuellement confronté à nombre de défis allant des conflits qui ravagent certains de ses pays - à des défis thématiques, comme la préservation et la gestion des ressources en eau.

Les conflits en Syrie, au Yémen et en Libye ainsi que l'impasse dans laquelle se trouve le Processus de paix au Moyen-Orient, déstabilisent considérablement la région, accentuant fortement les tensions entre ses Etats et mettant en grave danger sa sécurité. Par leur internationalisation, ces conflits mettent également en péril la paix et la sécurité mondiale, dont ce Conseil est pourtant le garant.

La région est plus forte quand elle parle d'une voix. Le soutien généralisé de la région à l'UNRWA est un bon exemple, tout comme le soutien du monde arabe au maintien de la solution à deux états dans le conflit israélo-palestinien.

Compte tenu de la gravité et la nature complexe et multidimensionnelle des défis rencontrés, un renforcement du dialogue et de la collaboration, au sein de la Ligue des Etats arabes comme entre la Ligue des Etats arabes et ce Conseil, sont d'une importance cruciale. Nous soutenons dès lors la demande de réunir le Conseil de sécurité et la Ligue des Etats arabes à des intervalles réguliers comme c'est le cas avec d'autres organisations régionales, comme l'Union européenne (UE) et l'Union africaine (UA).

Monsieur le Président,

La Belgique a fait de la prévention des conflits l'une de ses priorités. Comme le souligne le Secrétaire Général dans son rapport sur la coopération entre l'ONU et les organisations régionales (S/2018/592), ces dernières ont un rôle-clé à jouer dans la prévention des conflits, ce qui est également le cas pour la Ligue des Etats arabes.

La Belgique soutient des efforts visant à renforcer cette dimension. Une analyse conjointe ainsi que des mécanismes communs d'alerte précoce constituent des instruments essentiels à cet égard. Dans ce contexte, nous nous réjouissons de l'annonce de l'ouverture d'un bureau de liaison de l'ONU auprès de la Ligue des Etats arabes au Caire vers la fin de ce mois.

Monsieur le Président,

La coopération entre l'ONU et la Ligue des Etats arabes doit également être guidée par l'agenda 2030. Les causes profondes, comme les inégalités socio-économiques, doivent être traitées sans attendre. Mais aussi le respect des droits humains, la gouvernance inclusive et l'état de droit qui doivent être le fil rouge de cette coopération. Il est indispensable de garantir une participation significative des femmes et des jeunes.

Monsieur le Président,

La Belgique continuera à donner son plein soutien au renforcement et approfondissement des synergies existantes entre l'ONU et la Ligue des Etats arabes, avec l'objectif commun de contribuer à la stabilité et à la recherche de la paix, ainsi qu'à la promotion du multilatéralisme et d'un ordre global basé sur les règles de droit.

Je vous remercie.